

Séance du 9 mai 2023

219, rue du Baron d'Obin
4219 Wasseiges

t. 081/85 54 80

BE42 0910 0045 8454
www.wasseiges.be

Présents :

M. T. COURTOIS, Bourgmestre - Président;
M. A. CORNET, M. V. RENSON, Échevins;
Mme M-F. LEONARD, Présidente du CPAS;
Mme M. DUPONT, Secrétaire f.f.;

Excusées :

Mme N. LEHEUREUX-MARIQUE, Échevine;
Mme A. de MARNEFFE, Secrétaire;

Objet : Ordre du jour du conseil communal du 23 mai 2023

Le Collège Communal,

- Vu les articles L1122-11 à L1122-14 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;
- Vu le règlement d'ordre intérieur du conseil communal voté en séance du 29 janvier 2019 et devenu pleinement exécutoire en date du 7 mars 2019 ;

INVITE :

Le conseil communal à se trouver à la séance qui aura lieu le mardi 23 mai 2023 à 19h30 à la salle du conseil communal rue du Baron d'Obin, 219 à Wasseiges

FIXE :

L'ordre du jour suivant :

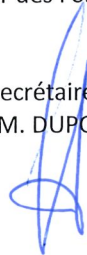
Séance publique :

1. Procès-verbal de la séance précédente – approbation ;
2. Décret gouvernance - tableau des rémunérations 2022 - approbation ;
3. Biens communaux - location à titre précaire d'une parcelle communale au Clos du Lac - approbation ;
4. Mesures européenne LEADER - Dossier de candidature GAL Meuse@Campagnes - candidature 2023/2027 - approbation ;
5. Plan Habitat Permanent - rapport d'activités et état des lieux 2022, programme de travail 2023 - communication ;
6. Ordre du jour des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du Home Waremien du 15 juin 2023 - approbation ;
7. Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire d'Intradel du 29 juin 2023 - approbation ;
8. Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de RESA SA du 7 juin 2023 - approbation ;
9. Décisions de tutelle – communication ;

HUIS-CLOS

1. Enseignement communal – remplacements – ratification.
2. Sentier des Fosses Colette : information

La Secrétaire f.f.,
(s) M. DUPONT



La Directrice générale,

Agnès de MARNEFFE

Par le Collège Communal,



Pour extrait conforme,

Le Bourgmestre-Président,
(s) T. COURTOIS



Le Bourgmestre,

Thomas COURTOIS